8 mars 2018

NON à la vie de galère des femmes !

8 Mars, journée internationale de lutte des femmes pour leurs droits. Journée symbole de combat pour notre émancipation, pour nous libérer de la domination et de l'exploitation que nous subissons dans ce système. Le 8 mars est progressiste, populaire et combatif depuis ses origines et comme l'année dernière, nous avons rejoint le collectif des syndicats et associations féministes pour lancer un appel unitaire (vous pouvez le consulter sur notre site) à la grève et à l'action pour faire barrage aux opérations commerciales et de récupération politique qui vident cette journée de son sens.

Syndicats et associations, nous serons ensemble pour dire cette année, NON aux violences sexistes et sexuelles, NON aux autres discriminations que vivent les femmes au travail : l'inégalité salariale qui persiste et la précarité.

Si les syndicats parties prenantes (CGT, FSU, Solidaires) programment des actions sur les lieux de travail, les associations féministes contribuent à rendre visible cette journée dans la ville avec des manifestations ; ***quant à notre organisation, nous participerons à ancrer le 8 mars dans les quartiers*** *en organisant dans les cités où nous sommes implantées des initiatives (marches, rassemblements, déambulations, diffusions, réunions)* ***pour permettre aux femmes des milieux populaires de prendre aussi part à cette journée symbole qui est aussi leur journée !***

NON aux violences sexistes et sexuelles au travail, dans la rue et au foyer

L'affaire Weinstein, les phénomènes #balance ton porc, #meetoo, ont indiscutablement contribué à libérer la parole et à rendre visible devant l'opinion publique en France et dans le monde les violences faites aux femmes comme étant une réalité très répandue !

La détermination des jeunes générations est à saluer car ce sont elles qui ont fait avancer dans les faits les : « Ça suffit », « ce n'est plus possible ». Si les viols et les coups sont plus facilement considérés comme des agressions, on voit néanmoins de plus en plus leurs auteurs vouloir les justifier en les présentant comme des « accidents ». Il nous faut continuer à batailler pour que les attouchements dans la rue, dans les transports, au tra-

Les chiffres en France

3 jours.....Tous les 3 jours une femme meurt sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint
170 .....viols ou tentatives de viol par jour (Enquête Virage 2016, INED)
10.....viols ou tentatives de viol se produisent chaque jour sur un lieu de travail
52 % .....des femmes sont victimes de harcèlement sexuel au cours de leur vie
20 %.....des femmes sont victimes de harcèlement sexuel au travail
82 % .....des employeurs n'ont pas mis en place de plan de prévention
26 %.....d'écart salarial moyen entre les femmes et les hommes
40 % .....La retraite des femmes est inférieure de 40% à celle des hommes
82 %.....des salarié.es à temps partiel sont des femmes
70 %.....des personnes vivant sous le seuil de pauvreté sont des femmes
69 %.....des tâches ménagères sont réalisées par les femmes (enquête INSEE 2009-2010)

source : 8mars15h40.fr

vail ne soient pas considérés comme des actes banals, mais bien comme des agressions sexuelles ; tout comme les insultes, sifflets, blagues, sont des agressions verbales qui offusquent, déstabilisent, fragilisent et traumatisent les victimes. Ceci dit, il est nécessaire de ne pas tomber dans des travers en rendant tous les hommes suspects et coupables. *« En finir… avec les comportements agressifs envers les femmes, c'est une bagarre d'ampleur à laquelle la participation active des hommes est indispensable, car tous les hommes ne sont pas des agresseurs loin de là et ce débat ne doit pas se transformer en guerre des sexes »* (extraits de notre prise de position, *Egalité* n°80).

La prise de conscience progresse partout. Il faut veiller à ce que cet état d'esprit ne régresse pas.

La libération de la parole se traduit par des plaintes qui ont progressé de 31,5% par rapport à la même période en 2016 (rapport du ministère de l'intérieur).

C'est dans la sphère du travail où il y a encore beaucoup à faire, l'agression est souvent le fait d'un supérieur hiérarchique et c'est plus difficile pour les femmes d'en parler car elles risquent de perdre leur travail ou d'être stigmatisées, marginalisées. Les syndicats sont en train de prendre des initiatives importantes dans ce domaine, c'est le patronat qu'ils retrouvent directement en face.

« Combien d'abus, combien d'employées, combien de stagiaires, de travailleuses du nettoyage, du commerce, de serveuses, d'assistantes administratives sont harcelées ? Combien de victimes malmenées, intimidées et forcées de répondre aux avances de l'employeur, du chef de magasin, du chef de service et de se taire ? Elles sont très nombreuses à vivre la précarité, à travailler avec des horaires décalés, et n'osent pas en parler de peur de perdre leur emploi » (idem)

Ce sont elles qui cumulent aussi les autres discriminations que vivent les femmes au travail, l'inégalité salariale et la précarité.

Inégalité salariale, la loi existe depuis 35 ans et l'écart salarial entre hommes et femmes est toujours de 25% !

35 ans après la loi Roudy sur l'égalité professionnelle, les femmes gagnent toujours en moyenne 25% de moins que les hommes et 9% à poste égal. **Nous revenons sur l'explication de ces écarts, ce que nous avons fait depuis de nombreuses années avec la Campagne pour l'augmentation des salaires dans les métiers féminisés** car ces discriminations sont de plus en plus visibles et comprises par un large public, à commencer par celles qui vivent cette réalité.

Ceci est important car il ne suffit pas de dire « A travail égal, salaire égal » ou « Il faut faire appliquer la loi » car la situation est beaucoup plus complexe et la loi totalement insuffisante ! Là aussi la compréhension de la réalité est en train de progresser ainsi que les luttes qui cherchent à la transformer !

Plusieurs raisons expliquent ces écarts :

• Les 9%, c'est de la discrimination pure, il s'agit de la différence de salaire entre une femme et un homme, occupant le même poste au sein de la même entreprise ou du même service. C'est dans ces cas qu'il faut obliger l'employeur à appliquer la loi.

• Mais il existe une autre forme plus détournée qui explique le 14% restant, qui est la plus répandue, dans le public comme dans le privé, qui est présente dans les secteurs qui emploient une écrasante majorité des femmes, les « métiers féminisés » : caissières, vendeuses, travailleuses du nettoyage, agents d'entretien, femmes de chambre, les travailleuses de l'aide à la personne, les ATSEM, cantinières… qui constituent l**e cœur de l'écart de 25%.**

Les femmes sont concentrées dans 12 familles de métiers, dévalorisés socialement et finan-

cièrement, où les qualifications, les compétences relationnelles et techniques et la pénibilité ne sont pas reconnues.
Savoir être à l'écoute, être patiente, savoir prendre sur soi, être bien organisée, savoir communiquer, être minutieuse, méticuleuse, précise, rapide, savoir écouter à plusieurs partenaires… sont des qualités exigées et qui ne sont cependant pas considérées comme des réelles compétences et donc pas reconnues. Toutes les connaissances nécessaires pour effectuer ces métiers ne sont pas non plus prises en compte. Considérés souvent comme des emplois « non qualifiés » il s'agit plutôt « des qualifications non reconnues».

Le nécessaire retour sur l'histoire du 8 mars

C'est Clara Zetkin, militante politique, porte-parole du parti communiste allemand, qui a agi toute sa vie pour l'émancipation des femmes, qui fait la proposition de cette journée. Et c'est la Conférence Internationale des Femmes Socialistes en 1910, qui adopte la décision de l'organiser pour rendre hommage aux femmes travailleuses qui se battent pour leur émancipation. **Le 8 mars plonge ses racines au plus profond de l'histoire des femmes travailleuses qui se sont battues pour leurs revendications.**

Le symbole de cette journée à ses débuts a été la lutte des ouvrières de l'habillement de New York, qui en 1850 travaillaient 16 heures par jour, dans des pièces étroites souvent sans fenêtre ; leur salaire n'excédait pas 4 dollars par semaine. En 1857, elles descendent dans la rue pour obtenir les «10 heures », des « pièces saines et claires pour travailler », des «salaires égaux à ceux des tailleurs».
En 1913, la première Guerre Mondiale se prépare. Racisme, chauvinisme et dépenses militaires ont le vent en poupe. La Journée Internationale deviendra une journée de mobilisation des femmes contre la guerre.

Le 8 mars 1917, à Saint Pétersbourg, des ouvrières de la métallurgie manifestent contre la vie chère : le pain d'un demi-kilo est passé de trois kopecks, en 1913, à dix-huit kopecks. Elles réclament aussi le retour de leurs maris partis au front. Cette manifestation va marquer le début de la révolution russe.

La pénibilité n'est pas reconnue non plus et n'est donc pas rémunérée :
Une caissière peut porter chaque jour plusieurs tonnes de produits, pourtant, elle ne bénéficie pas de reconnaissance de la pénibilité. De même, pour les aides-soignantes, infirmières ou aides à domicile qui portent chaque jour des dizaines de patients, des personnes dépendantes. Ou encore pour les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) qui travaillent toute la journée dans le bruit.
L'utilité sociale de ces métiers est passée sous silence.
Une autre explication de l'écart de salaire entre les femmes et les hommes, c'est le temps partiel. Les secteurs féminisés emploient du personnel essentiellement à temps partiel[1], en

1 Une grande partie des femmes acceptent des emplois à temps partiel faute de mieux. Elles se retirent du marché du travail faute d'emploi ou de mode de garde pour leurs enfants. Ceci est confirmé par ces chiffres : 28,4 % des femmes sans enfant sont à temps partiel (9,2 % pour les hommes), et 42,8 % le sont dès lors qu'elles ont 3 enfants... Le temps partiel n'est pas librement choisi : il est pris pour s'occuper des enfants ou d'un autre membre de la famille.

général imposé. 32 % des femmes sont à temps partiel, 82 % des salarié-e-s à temps partiel sont des femmes. Temps partiels = salaires partiels, retraites et droits sociaux partiels, mais amplitude horaire et flexibilité maximum dans de nombreux secteurs (services à la personne, propreté, commerce...)

Dans les « métiers féminisés » il n'y a pas de progression de carrière, donc pas d'évolution salariale non plus dans ce domaine.
Les primes sont rares, le personnel est en bas de l'échelle salariale, touchant souvent le Smic (2/3 des salaires au Smic sont des femmes).Le Smic horaire a augmenté de seulement 1,24 % au 1er janvier.

La précarité, c'est vivre sans avenir sûr !

La précarité, par définition c'est l'instabilité. Ne pas pouvoir être sûr de son travail, de sa rémunération, de son logement, de la garde de son enfant, …. Impossibilité de faire des projets…
La précarité c'est une vie de galère, la débrouille de tous les jours, vivre au jour le jour.

A coup de mesures gouvernementales et dans une situation où le patronat arrogant a tous les moyens pour nous surexploiter, la précarité au travail progresse au galop et la précarité de la vie touche de plus en plus de personnes notamment les femmes qui élèvent seules leurs enfants.
L'instabilité c'est le CDD, l'intérim, le temps partiel, ne pas pouvoir louer un appartement car les revenus ne correspondent pas aux conditions exigées pour le faire, ne pas obtenir une place en crèche et ne pas pouvoir organiser la garde des enfants en bas âge parce que les horaires au travail changent continuellement, ne pas consacrer d'argent pour changer les lunettes car elles sont très chères et mal remboursées…Combien de femmes de milieux populaires se trouvent dans cette situation ? Elles sont des millions !

Politique agressive contre les travailleuses du privé comme du public, contre les usagères des services publics, contre les immigrées

Ce 8 mars intervient à un moment où les travailleuses sont en train de vivre l'application des « Ordonnances Macron » qui facilitent les

Le féminisme, l'égalité entre les hommes et les femmes, nouveau marketing des entreprises !

Quel opportunisme, les grandes entreprises se réclament du féminisme. Ne nous trompons pas, elles cherchent ainsi à se donner une bonne image, ça permet aussi de conquérir une clientèle notamment féminine.
L'égalité est une réalité au sein même de l'entreprise ? Qu'elle réponde alors :
Quel est le pourcentage des femmes touchant des bas salaires ?
Quel est le pourcentage des femmes en CDI ?
Quel est pourcentage des femmes à temps partiel ?
Quel pourcentage des femmes aux postes de responsabilité ?
Quel est le pourcentage des femmes qui bénéficient des formations et lesquelles ?
Quels sont les services qu'elle a externalisés ?
A-t-elle mis en place un plan d'information et de prévention sur les violences sexistes et sexuelles au sein de l'entreprise ?
C'est seulement après la réponse à ces questions qu'on pourra vérifier qu'au sein d'une entreprise l'égalité progresse !

licenciements, qui permettent de faire pression sur les salarié-e-s pour maintenir les bas salaires et augmenter l'intensité du travail, où Carrefour va procéder à la suppression de milliers de postes (voir article page 18) et la grande distribution prépare d'autres plans de licenciements, où les Cdd explosent tandis que le gouvernement annonce 120 000 suppressions de postes de fonctionnaires, dans une fonction publique très féminisée. L'impact sur le démantèlement des services publics dont les femmes sont les premières utilisatrices, sera terrible. Nous vivons déjà la situation dramatique de l'hôpital public.
Il est de plus en plus difficile d'obtenir un titre de séjour et la loi sur l'immigration (voir article page 27) va aggraver l'accueil des étrangers. Celle sur le logement sera déposée en mars et la réforme de l'assurance chômage est dans les tuyaux avec en vue une nouvelle baisse des indemnités ; elle a été précédée par des mesures qui renforcent le contrôle des chômeurs dont la majorité sont des femmes.
Nous n'oublions pas les retraitées, dont la pension de retraite est en moyenne inférieure de 40% à celles des hommes, qui ont vu leurs revenus diminués avec l'augmentation de la CSG.

8 mars : encore des opérations de communication d'E. Macron ?

Nous allons sans doute entendre les voix du gouvernement saluer cette journée.
Les mesures énumérées auparavant qui touchent toutes les travailleuses, les femmes des milieux populaires, vont renforcer la précarité.
C'est ainsi qu'Emmanuel Macron, Muriel Pénicaud et tout le gouvernement Philippe œuvrent pour la cause nationale du quinquennat qui est l'égalité entre les femmes et les hommes ?

Des mesures concernant l'âge du consentement et une amende contre le harcèlement de rue pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes sont en discussion.
Avec les syndicats et les associations féministes nous exigeons des actes forts et pas simplement des discours. Des moyens concrets, des budgets pour des campagnes, des hébergements pour les femmes victimes des violences, de la protection pour celles qui risquent de perdre leur emploi, des subventions aux associations qui les écoutent et les aident (voir les revendications sur le site 8mars15h40.fr).

Sur l'égalité salariale, Muriel Pénicaud et Marlène Schiapa préparent aussi des mesures. L'inégalité salariale *« cela peut se corriger sur le long terme en prenant le mal à la racine »* déclarent -elles, tout en affirmant que *« c'est dans les entreprises que la prise de conscience doit avoir lieu et que le rattrapage doit se faire » « Les partenaires sociaux ont un véritable rôle à jouer, c'est un sujet qui doit être mis à l'agenda des négociations avec eux ».*
Encore une opération de communication !
Mais qui plante le décor ?
Qui prend les mesures qui condamnent les femmes aux bas salaires et à la précarité, qui a diminué les moyens pour l'inspection du travail, de la médecine du travail, ce sont les gouvernements et Emmanuel Macron a le record d'avoir grandement aggravé la situation en un laps de temps très court !

Mais la résistance est têtue

Nous allons célébrer ce 8 mars dans un contexte de multiples mobilisations contre la politique du

gouvernement. Mobilisations des personnels des EHPAD, des hôpitaux, des retraité-e-s, des salarié-e-s de la fonction publique, des sans-abris et des locataires des Hlm,… Toutes sont des mobilisations qui concernent les femmes. Soyons nombreuses à y participer, contribuons à élargir la contestation. **Résistance, mobilisation, solidarité et unité : voilà les maîtres mots qui traversent toutes ces initiatives.** ❐